

SESSION FORMATION  
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES  
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉF: 9300-15

## Mesures compensatoires pour la biodiversité : enjeux, pilotage et suivi

### > EN BREF

La séquence éviter, réduire et compenser ainsi que l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité sont désormais inscrits parmi les principes généraux du code de l'environnement (L.110-1). La mise en œuvre de cette séquence nécessite l'acquisition de compétences spécifiques. Ceci devient d'autant plus important que la réforme de 2016 introduit une obligation de résultat : la maître d'ouvrage est désormais responsable de l'efficacité des mesures pendant une période prolongée dans le temps.

### THÉMATIQUES

Le cadre réglementaire et méthodologique. La mesure compensatoire dans le projet. Les sites naturels de compensation. Retours d'expérience sur la mise en œuvre, le suivi et le contrôle des mesures.

### > CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Des chefs de projet infrastructure en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre (DREAL, DIR, collectivités territoriales, EPCI, sociétés autoroutières, SNCF Réseau, VNF, RTE...), des techniciens des bureaux d'études, des services instructeurs, des partenaires des mesures compensatoires et à des entreprises de construction.

### > PRÉ-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**EXPLICITER** la notion de mesure compensatoire, en définir les critères d'intervention, son intérêt mais aussi les limites de la démarche.

**CONNAITRE** les différentes formes concrètes que peuvent prendre les mesures compensatoires.

**DECLINER** tout au long de la procédure de conception d'un projet les éléments qui conditionnent la réussite d'une mesure compensatoire.

**ASSURER** le suivi des mesures compensatoires et garantir leur efficacité.

### > PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Date** : du 07 au 08 novembre 2023 - **Durée** : 2 jours (14 heures)  
**Tarif** : 1 810,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)  
**Lieu** : France Paris

### COORDINATION

**Séverine HUBERT**, Chargée de mission biodiversité, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### MARDI 07 NOVEMBRE

**9h00**  
Introduction et présentation de la session

#### Le cadre réglementaire et la méthodologie

**9h30-12h**  
Séverine HUBERT  
Alexia ANDREADAKIS, *Chargée de mission, CGDD/SEVS/SDPPD2*  
Le cadre réglementaire et la doctrine  
Le cadre méthodologique et la démarche ERC (Eviter Réduire Compenser)  
Les nouvelles dispositions issues de la loi Biodiversité 2016

**12h-13h30**  
Déjeuner

**13h30-14h30**  
Eric TROMEUR, *MTES/CGDD*  
Les sites naturels de compensation

**14h30-16h00**  
Samuel BUSSON, *Cerema Méditerranée*  
Acteurs et outils juridiques de pérennisation des acquisitions et de gestion des biens acquis dans le cadre des mesures compensatoires

#### La mesure compensatoire dans le projet

**16h15-18h00**  
Un représentant, *CNPN*  
Zoom sur la procédure espèces protégées  
Les nouveautés du CNPN

Fin de la journée à 18h00

#### MERCREDI 08 NOVEMBRE

#### Retours d'expériences et point de vue des services instructeurs

**9h00-10h00**  
Jérôme CHEVARIN, *APRR*  
Les mesures compensatoires sur des projets routiers

**10h00-11h00**  
Emmanuelle HONORE, *Chargée de projets Développement Durable, SNCF Réseau*  
Damien BORNARD, *Inspecteur de l'environnement, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*  
Les mesures compensatoires sur des projets ferroviaires

**11h15-12h30**  
Un représentant, *DREAL Auvergne Rhône-Alpes*  
Le rôle de l'Ae en DREAL, et les critères d'évaluation  
Bonnes pratiques et points de vigilance : analyse d'un cas

**12h30-14h**  
Déjeuner

**14h00-15h00**  
Thomas CORBET, *Office français de la biodiversité*  
Le contrôle de la mise en œuvre des mesures compensatoires pour la biodiversité : retours d'expériences

**15h15-16h45**  
Séverine HUBERT  
Partage d'expériences sur les projets pilotés par les participants

**16h45**  
Evaluation de la session et tour de table

Fin de la journée à 17h15